

LEM 14

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 500 euros
Siège Social : HAM BELLE JAMBE, NOYERS-BOCAGE, 14210 VAL D'ARRY
509 266 516 R.C.S CAEN

PROJET DU TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 JUIN 2025

DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Associé Unique approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 8 274,17 euros.

L'Associé Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte "Autres réserves" : -8 274,17 euros, portant le montant de ce poste de 476 761,18 euros à 468 487,01 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023	néant	40 %	néant
31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	30 000	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Associé Unique déclare que les conventions, entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, sont les suivantes :

L'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue et que les conventions antérieures se sont tacitement reconduites au cours de l'exercice, dont les caractéristiques sont les suivantes :

La Société détient une dette à l'égard de la société CG2I ARTEC, dont Monsieur Frédéric LEMENAGER est associé, qui s'élève, à la clôture de l'exercice, à la somme de 9470,37 Euros.

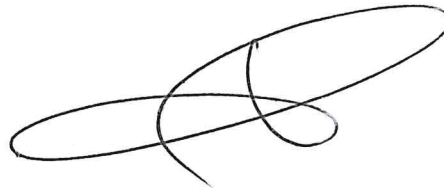
Monsieur Frédéric LEMENAGER dispose d'un compte courant d'associé non rémunéré présentant, à la clôture de l'exercice, un solde de 24 122, 22 euros

DECISION : REMUNERATION DE MONSIEUR FREDERIC, PIERRE LEMENAGER EN SA QUALITE DE PRESIDENT

L'Associé Unique décide de maintenir la rémunération de Monsieur Frederic, Pierre Lemenager, en sa qualité de Président de la Société, à 16 314 euros brut par an.
cette remuneration integre un avantage en nature vehicule

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société Cap expert, 611 B RUE PAUL BOUCHEROT, 14123 IFS, dont le formaliste est Monsieur emmanuel Doron, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce / Tribunal des Activités Economiques de CAEN les formalités à réaliser en exécution des décisions prises par l'associé unique en date du 16 juin 2025 et auprès de l'INPI, les complétions et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and curves, positioned in the lower right quadrant of the page.

LEM 14

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 500 euros
Siège Social : HAM BELLE JAMBE, NOYERS-BOCAGE, 14210 VAL D'ARRY
509 266 516 R.C.S CAEN

PROPOSITION DE DECISION A PRENDRE LE 16 JUIN 2025 D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 8 274,17 euros.

L'Associé Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte "Autres réserves" : -8 274,17 euros, portant le montant de ce poste de 476 761,18 euros à 468 487,01 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

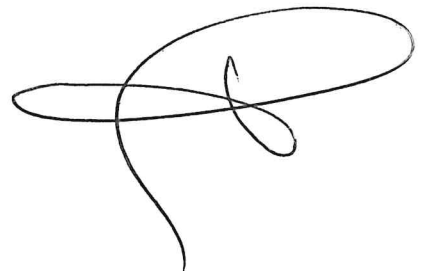
Les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023	néant	40 %	néant
31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	30 000	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président



Désignation de l'entreprise		SAS LEM 14		Hameau Belle Jambe		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		14210 VAL D'ARRY		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
SIRET		5 0 9 2 6 6 5 1 6 0 0 0 2 0		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122024		31122023		
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014	915	016		915	
	Immobilisations corporelles*	028	17 175	030	8 206	8 969	12 129	
	Immobilisations financières* (1)	040	333 232	042		333 232	333 232	
	Total I (5)	044	351 322	048	8 206	343 116	346 276	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	61 800	070		61 800	22 400
		Autres * (3)	072	112 430	074		112 430	121 240
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	8 687	086		8 687	46 424	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	182 918	098		182 918	190 064	
	Total général (I + II)	110	534 239	112	8 206	526 034	536 340	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2 500		2 500	
	Ecarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		250		250	
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))		132	476 761		442 436		
	Report à nouveau		134			(19 950)		
	Résultat de l'exercice		136		(8 274)		54 275	
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140		10 990		10 990	
	Total I		142		482 227		490 501	
Provisions pour risques et charges		154						
Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		5 596		9 774	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 766		2 906	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA (169) 10 237)		172		12 323		17 701	
	Comptes courants d'associés		173		24 122		15 458	
	Autres dettes		175					
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		43 807		45 839		
Total général (I + II + III)		180		526 034		536 340		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS LEM 14		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218	65 000	50 012		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
Subventions d'exploitation reçues				226					
Autres produits				230	2 787		4 124		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	67 787		54 136	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 5 209 - immobilier :)			242	8 241		11 556	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	469	244	694		454	
	Rémunérations du personnel *				250	40 626		34 548	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	8 832		8 028	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	3 160		3 160	
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			3 002	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	61 553		60 748	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	6 234		(6 611)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	112		65 066	
	Produits exceptionnels (IV)				290				
	Charges financières (V)				294	191		4 180	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	11 939			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	2 489			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(8 274)		54 275	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	8 274	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	2 489			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	3 750			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127				
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
					Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354	2 035	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * 2.725 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372	2 035	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									